Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250212-D2025-047-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/02/2025
Publication : 12/02/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

DÉCISION
CONCLUSION D'UN MARCHE PUBLIC RELATIF A L'ETUDE LOGISTIQUE DU MISCANTHUS AVEC LA SOCIÉTÉ AGREX CONSULTING
1.1 Marchés publics

GS/DI/LC/FC/IO
N°D2025-047

Le Président de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux,

Vu *les statuts de la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux tels qu'approuvés par arrêté inter préfectoral n° DRCL-BLE-2024278-0001 du 4 octobre 2024,*
Vu *le code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L. 5211-9, L. 5211-10 et L. 5216-1 et suivants,*
Vu *le code de la commande publique et notamment ses articles L. 2123-1 et suivants et R. 2123-1 et suivants,*
Vu *le 6b° de la délibération n°2021-075 B du conseil communautaire du 12 avril 2021 telle que modifiée par la délibération n°CC2023-078 du 22 mai 2023 et portant délégation d'attribution au Président pour prendre toute décision concernant l'attribution des contrats et la conclusion des avenants pour les marchés ou accords-cadres de fournitures courantes et services quel que soit leur montant et qui ne relèvent pas de la compétence d'attribution de la Commission d'appel d'offres telle que définie à l'article L.1414-2 du code général des collectivités territoriales,*
Vu *l'arrêté du Président n°2023-1142 du 12 décembre 2023 portant délégation de signature à Monsieur David ISSARTIAL, directeur général des services, pour la passation, l'exécution et le règlement des marchés publics d'un montant inférieur à 50 000 € HT,*
Vu *le rapport d'analyse des offres,*

Considérant que la Communauté d'agglomération du Pays de Dreux a entrepris un projet de réseau de chaleur urbaine sur le secteur des Bâtes à Dreux et de la Tabelionne à Vernouillet,
Considérant qu'une étude de gisement a été effectuée, révélant l'intérêt de la filière miscanthus dans le mix énergétique de ce projet,
Considérant que pour préciser les conditions de transports et de stockage du miscanthus une consultation a été engagée le 20 décembre 2024,
Considérant que, compte tenu du montant maximum envisagé inférieur à 40 000 € HT, celle-ci a pris la forme d'une procédure adaptée prenant la forme d'une demande de trois devis,
Considérant qu'après analyse des offres conformément aux critères annoncés aux candidats, la société AGREX CONSULTING présente l'offre économiquement la plus avantageuse,

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
028-200040277-20250212-D2025-047-AU
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 12/02/2025
Publication : 12/02/2025
Pour l'autorité compétente par délégation

DÉCIDE

ARTICLE 1 : DE CONCLURE le marché public relatif à l'étude logistique de miscanthus, avec la société AGREX CONSULTING pour un montant de 19 825 € HT et une durée de 7 semaines.

ARTICLE 2 : DE CHARGER Monsieur le Directeur général des services et le comptable public assignataire de la trésorerie de Dreux agglomération, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

ARTICLE 3 : DE PRECISER qu'une ampliation de la décision sera notifiée à AGREX CONSULTING.

ARTICLE 4 : D'INFORMER que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de l'accomplissement des formalités de publicité. Un recours administratif adressé au Président dans le délai de recours contentieux interrompt ce dernier pendant un délai de deux mois.

Fait à Dreux, le 12 février 2025

Pour le Président et par délégation,
le directeur général des services



David ISSARTIAL

Acte publié électroniquement sur le site internet de la collectivité le : 12 février 2025